

JUILLET 82

3

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

Editeur responsable : Jean BOURG, rue Spinois, 144, Bte 6

6000 CHARLEROI

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT : A.N.C.A.P.

rue de l'Alouette, 33
6000 - CHARLEROI
Tél. 071- 41.24.66

C.C.P. :

000-0199352-17

A.N.C.A.P.

rue de Loverval, 100
[REDACTED]
6071 - CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG
rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N° 39

JUILLET 1982.

CHASSEUR

un jour

CHASSEUR *toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES
CHASSEURS A PIED • DER JAGERS TE VOET



SOMMAIRE

- Page 2 : Philatélie;
Page 3 : SOUVENIRS : Gastronomie;
Page 6 : Une belle famille de Chasseurs;
Page 11 : Echos d'EPPEGEM;
Page 13 : Comité de Défense du 2 Ch (1959);
Page 16 : **Au** 5me Chasseurs;
Page 19 : Souvenir de TRESIGNIES;
Page 20 : Notre Pèlerinage annuel;
Page 27 : Assemblée Générale 1982;
Page 30 : Pour le MUSEE;
Page 33 : Le Courrier;
Page 35 : Agenda et Divers ;
Page 36 : Nouvelles brèves : 5 Fus et 10 Fus;
Page 37 : Ceux qui nous quittent;
Page 38 : Notre Annuaire.



— PHILATELIE. —

- Suite aux nouveaux tarifs postaux entrés en vigueur le 15 avril dernier, la Régie des Postes vient de procéder à la mise en vente de nouvelles valeurs:

- le timbre à 5,-frs vert "Lion héraldique" surchargé 1,-fr.
- un timbre effigie royale, bleu clair, à 12,-frs.

- Dans le cadre de la Journée du Timbre 1982, une carte lettre affranchie avec le timbre spécial à 10,-frs a été mise en vente le 24 mai.

- QUE COLLECTIONNER ??

Mettre de côté les timbres se trouvant sur le courrier, acheter des nouveautés, procéder à des échanges, ou se spécialiser dans certains documents postaux bien caractéristiques.

Au début de l'existence du timbre-poste, il était possible de concevoir une collection générale et de former un ensemble pratiquement complet de tous les timbres de tous les pays. Actuellement cette conception est pratiquement impossible à réaliser.

——— En effet, à titre d'exemple, jusqu'en 1940, la firme spécialisée en catalogues, Yvert et Tellier, émettait, pour le monde entier : DEUX catalogues. En 1982, cette firme a édité: DEUX catalogues pour l'Europe, UN catalogue pour la France, UN catalogue pour les anciennes colonies françaises et DEUX catalogues pour le reste du monde: soit HUIT catalogues...

——— Un autre exemple : en Belgique, de 1849 à 1940, environ 500 timbres différents avaient été mis en vente; depuis 1940 plus de 1500 ont été émis...

Il en résulte que plus en plus de philatélistes se limitent à un ou plusieurs pays, ou se spécialisent dans la marcophilie, ou encore deux ou trois pays d'un même continent avec en plus une thématique.

Notre philatéliste de service, notre ami Richard, approfondira pour nous, dans un prochain numéro, toutes ces notions assez obscures pour les non-initiés.

Cher AMI LECTEUR,

VOICI LA SUITE DE LA RUBRIQUE

* SOUVENIRS *

Déjà de nombreux camarades y participent et nous remercions très vivement tous ceux qui ont répondu à notre appel.

L'abondance des matières pour ce numéro nous oblige à reporter au prochain " Cor de Chasse " les souvenirs que nous avons préparés concernant quelques uns de nos récents disparus, les souvenirs que nous a remis notre Ami Maurice BARBIER, la suite des souvenirs de 14 de Monsieur Paul ROME et le début de quelques "papiers" sur le 5 Ch que nous a fait parvenir notre Ami Vladimir STIENNON, etc,etc...

BONNE LECTURE

Le Rédac-Chef.

GASTRONOMIE

Monsieur Joseph ORBAN, Conseiller-Chef de Service au Ministère de la Justice, est un de nos fidèles correspondants.

Il y a trois ans, il nous avait signalé qu'au cours du 517e Chapitre intitulé "Chapitre Extraordinaire d'Automne" du 4 novembre 1978, il avait été intronisé Chevalier de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin au Clos Vougeot en Bourgogne.

— A cette occasion, il n'avait pu résister au plaisir de me faire parvenir copie du menu qui avait été servi aux 600 convives qui participaient à cette fête.

La Rédaction se fait, à son tour, un plaisir de reproduire, aux pages suivantes, ce document assez extraordinaire.

J.B.

*On est savant quand on boit bien.
Qui ne sait boire, ne sait rien.*

Boileau

DISNÉE haillée en les Celliers cisterciens du
Château du Clos de Vougeot, Chef d'Ordre de la
CONFRÉRIE DES CHEVALIERS DU TASTEVIN
le quatrième jour dudict mois de novembre MCMLXXVIII,
à huit heures de relevée, en manière de célébration du
517^e Chapitre de ladite inclyte Confrérie ci-appelez

Chapitre Extraordinaire d'Automne

tenu sous la présidence de

Monsieur le Professeur Roger GUILLEMIN

Prix Nobel de Médecine

En conséquence,
seront pourtez sur les tables à banquet des très préteux Chevaliers
du Tastevin, six services en l'ordre que suit, présentés par le
Chef ordinaire des rostissoires, coquemars et aultres quincailleries
de gueule de ladite bachique Confrérie, et servis dans des assiettes en
porcelaine de Longchamp réalisées en vieux Moustiers interprété à
la mode de Vougeot.

DIVERTISSEMENTS

Au cours de la disnée assaisonnée d'humour et de commentaires,
les « Cadets de Bourgogne » chanteront refrains à boire et d'amour.
Les Trompes de Chasse de la Confrérie, le « Débuché de Bourgogne »
et le « Rallye Val d'Auxois » sonneront de joyeuses fanfares.

*Boire, c'est la vie;
Taster, c'est la science;
En parler, c'est l'Art.*

E S C R I T E A U

PREMIÈRE ASSIETTE

La Terrine de Faisan Truffée
escortée d'un Bourgogne Aligoté *frais et gouleyant*
des Hautes-Côtes de Nuits

DEUXIÈME ASSIETTE

Les Filets de Lotte à l'Armoricaine
humidifiés d'un Chassagne-Montrachet *subtil et parfumé*
— 1966 —

ENTREMETS

Les Oeufs en Meurette
arrosés d'un Côte de Nuits-Villages *coloré et bouqueté*
— 1974 —

DORURE

Le Poulet Moustardier à la Gaston-Gérard
accompagné d'un Vosne-Romanée 1968 *suave et prenant*

ISSUE DE TABLE

Les Bons Fromages de Bourgogne et d'Ailleurs
rehaussés d'un Corton 1971 *de noble lignée*

BOUTEHORS

L'Escargot en Glace et les Poires Clos de Vougeot
Les Petits Fours

Le Café Noir, le Vieux Marc et la Prunelle de Bourgogne
fort idoines à stimuler vapeurs subtiles du cerveau

UNE BELLE FAMILLE DE CHASSEURS

(SUITE)

Le 25 juin nous répondions à Monsieur Albert ROLAND pour le remercier pour ses envois et pour solliciter encore des détails sur sa famille.

— Il nous répondait le 8 juillet en ces termes :

Le 8 juillet 1981

Monsieur BOURG,

— Vous me demandez de vous faire parvenir quelques détails et précisions sur l'oncle DEVILLE et sur moi-même afin de vous permettre de rédiger un article concernant "une famille de Chasseurs". Sur moi-même évidemment, ce ne sera pas bien difficile. Quant au grand oncle Ernest DEVILLE là, je suis tout-à-fait désolé d'être obligé de vous décevoir. En effet, tous ce que je sais de lui (à part le fait qu'il avait épousé Rosine ROLAND - la soeur de mon grand-père - fait prouvé par un document + ou * officiel retrouvé dans les archives de la famille) n'est que tradition orale entendue par des oreilles distraites d'enfant. Je ne me rappelle pas l'avoir rencontré et j'ignore absolument tout de lui. Si j'ai pu vous dire que c'est lui qui a conseillé le père et l'oncle à s'engager aux Chasseurs c'est que je me souviens parfaitement d'une histoire souvent racontée par le père. Histoire que voici en quelques mots: le père donc, alors jeune Sergent, avait suivi les cours de l'Ecole Normale d'Escrime et de Gymnastique (actuel I.M.E.P.) et, après avoir reçu son diplôme de "Maître d'Armes", était allé, très fier, se présenter à son oncle Officier, comptant faire plaisir et espérant, sans doute, des félicitations. Au lieu de ces félicitations attendues, il s'était vu vertement rabrouer par l'oncle, lequel lui aurait répondu : "Si j'ai consenti à vous parrainer pour vous faire entrer chez les Chasseurs, c'est pour faire de vous un Officier et non pas un danseur de corde !!"

— D'après la photo que je possède de lui, il n'avait, en effet, pas l'air commode.

Il est vrai aussi qu'à cette époque "on avait des principes".

— Bien que la rédaction de votre article soit fortement compromise par le fait que je ne sais rien vous expliquer concernant la première génération de Chasseurs, je puis cependant vous dire quelques mots relatifs à la troisième. Disons tout de suite que, si elle fut la dernière, elle fut aussi la moindre et eut tout à envier aux précédentes, sur le plan de la réussite sociale tout au moins. • Je me suis engagé à la Compagnie Ecole des Chasseurs Ardennais le 1er septembre 1937. Le 1er septembre 1938, après avoir satisfait à l'examen de Sergent, j'ai été désigné pour le Bataillon d'Instruction du 2me Régiment de Chasseurs Ardennais. Lors de la mobilisation, j'ai été désigné pour l'Etat-Major du IIIe Bataillon du 5me Chasseurs Ardennais, en qualité de Sous-Officier de renseignements. Mon Chef de Corps était le Colonel BOURGIES et mon Commandant de Bataillon, le Commandant CARDON de LICHTBUER. Inutile, je crois, de vous faire l'historique des Chasseurs Ardennais. Le 10 mai 1940, le 2me Division de Chasseurs Ardennais défendait la Meuse. Notre Bataillon avait son P.C. à BAS-OHA. Après la retraite de BAS-OHA à DEINZE, nous avons fait ce que vous savez et le 28 mai, après l'ordre de cesser le feu nous étions prisonniers. Immédiatement, les Allemands nous ont rendu les " honneurs de la guerre " en nous réservant, en priorité, les plus mauvaises places dans un convoi destiné à la Poméranie. D'où je suis revenu le 29 mai 1945, très exactement, après avoir été libéré par les troupes Russes et effectué pédestrement une marche depuis l'Oder jusqu'à l'Elbe.

• En 1939, je m'étais inscrit, ai participé et ai échoué à l'examen A (préparatoire à la sous-lieutenance). Après la guerre, ayant dépassé la limite d'âge, je n'ai plus eu l'occasion de m'y représenter. J'avoue aussi que les soixante mois de captivité m'avaient enlevé toutes mes illusions. Je me suis contenté donc, comme le conseille Alfred de Vigny " de faire énergiquement la longue et lourde tâche dans la voie où le sort avait daigné m'appeler ". J'ai été admis à la retraite le 1er octobre 1972 avec le grade d'Adjudant: après 35 années de bons et loyaux services. Rien de transcendant donc, ni rien qui vaille les honneurs du "Cor de Chasse" ←

Je vous signale d'ailleurs et en passant que les seuls "faits d'armes" dignes d'être racontés et d'être retenus, accomplis par des ROLAND, le furent par des personnes (mon grand-père - ma tante - et peut-être par mon frère) qui n'étaient pas Chasseurs, voire même pas militaires. Mais ceci est une autre histoire que je pourrais peut-être vous raconter une prochaine fois, si cela vous intéresse.

(N.D.L.R. Cela nous intéresse beaucoup.)

• Ci-joint vous trouverez les photos promises. J'y ai noté les légendes dont je me souviens. Mon père, bien sûr, vous aurait situé cela au mètre près. Il conservait ces photos soigneusement classées et étiquetées dans un bel album dont il était très fier d'ailleurs. Malheureusement, quelques jours avant sa mort, il a prêté cet album à la Section bruxelloise de la Fraternelle du 1er Chasseurs et ce document ne nous a pas été restitué. En fouillant dans le coffre dont je vous ai parlé, j'ai retrouvé : 1. l'Historique des 1er et 4me Chasseurs à Pied; 2: un livre traitant du 2me Chasseurs, intitulé "Un Régiment belge en campagne", écrit par le Commandant Willy Breton et 3. le Livre du Soldat Belge, de 1917. Je vous ferai parvenir tout cela dès que j'en aurai l'occasion. J'en possédais d'autres mais voici quelques années, j'ai fait don à la nouvelle bibliothèque de l'Université de Louvain-la-Neuve, de plusieurs centaines de livres et ils doivent être parmi ceux-là.

• Je cesse mon bavardage, Monsieur Bourg, en vous priant de bien vouloir agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments chasseurs.

_____ (sé) A. ROLAND.

N.B. C'est en même temps que cette lettre que notre ami ROLAND nous faisait parvenir son bulletin d'adhésion à l'Amicale.

_____ Dans une lettre du 15 juillet nous avons eu le plaisir de remercier Monsieur ROLAND pour sa précieuse collaboration et pour ses envois, de même que pour son adhésion. _____

Pour le moment sa dernière lettre date du 31 août. Il nous annonçait l'envoi des livres promis et nous annonçait que dès qu'il aurait retrouvé un peu de temps libre, il nous enverrait encore l'un ou l'autre souvenir " chasseur ".

• Un grand merci, Monsieur Albert ROLAND et à bientôt.....

• Il est bien agréable de correspondre avec notre ami Albert ROLAND; en effet, à peine avais-je terminé la rédaction de la page précédente que je recevais, en date du 28 avril 1982, la lettre suivante:

Namur, le 28 avril 1982.

„ Monsieur BOURG,

„ • Si la réception de vos bulletins trimestriels me ré-
 „ jouit toujours, je dois vous avouer que la lecture du n° 38
 „ d'avril 82 m'a, en plus, agréablement surpris.

• Je ne m'attendais guère, en effet, à trouver là mes écrits publiés. Car à vrai dire, jamais un instant je n'ai cru ma petite histoire et mes quelques photos susceptibles d'intéresser beaucoup de monde. Ma seule intention était de rendre service tout en sauvegardant des souvenirs chers au père et à l'oncle. Quant au père justement, lui qui jusqu'à sa dernière heure était resté fidèle à la devise : "Chasseur un jour..... Chasseur toujours", il se serait senti très honoré de voir ses photos YSER paraître en bonne place dans le "Cor de Chasse".

En son nom, je vous remercie.

N.D.L.R. Il nous plaît de compléter cet hommage au père de notre ami Albert ROLAND en donnant ci-après la photo du jeune Chasseur à Pied à l'aube de sa carrière :



ROLAND, Hector, Omer, René.

né le 13 juin 1885, engagé volontaire au 1er Régiment de Chasseurs à Pied le 18 juin 1901. 19966 de la matricule.

Deux Chevrons de blessures;

Six Chevrons de front;

Croix de Guerre 14-18 avec palmes.

• Mais, le fait de me relire m'a rappelé que je vous avais promis aussi des Ordres Journaliers du 1er Chasseurs. Chose promise, chose due ! J'en possède plusieurs dont les dates

s'échelonnent entre le 28 juillet 1897 et le 15 septembre 1914.


Bien que dans la plupart de ces documents il soit question, parmi d'autres choses bien sûr, soit du père, soit de l'oncle, (voire même du grand-oncle DEVILLE qui, contrairement à ce que je vous ai dit, n'était pas Commandant en 1897 mais bien sous-Lieutenant: je m'en suis aperçu en lisant un O.J.) je ne vois pas la nécessité de conserver ces pièces. En conséquence, je les offre au Musée.

Il ne m'est pas possible cependant de vous envoyer ces "archives" par la poste sans risquer de leur faire subir de sérieux dommages. Je vous les porterai donc moi-même prochainement au Musée à Charleroi.

Je ne saurais malheureusement vous préciser la date pour l'instant car ma femme est souffrante et je ne vois pas la possibilité de m'absenter pour le moment. Bien entendu, je vous avertirai.

Espérant avoir le plaisir de vous rencontrer bientôt, je vous remercie encore et vous prie de croire, Monsieur BOURG, en mes sentiments les meilleurs.

(sé) Albert ROLAND.

*  Voici donc une fin provisoire aux souvenirs de Monsieur Albert ROLAND. Notre correspondance reprendra certainement un jour. C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillerons notre Ami au Musée lors de sa visite à CHARLEROI.

En attendant nous le remercions bien vivement pour tout ce qu'il nous a fait parvenir et nous souhaitons de tout coeur que beaucoup de nos Membres imitent notre Ami ROLAND, en nous confiant les nombreux souvenirs et reliques qu'ils possèdent encore et en invitant leurs parents, amis et connaissances, qui ont eu le bonheur et l'honneur de servir dans un Régiment de Chasseurs à Pied, à faire de même. Vous savez que ces souvenirs et reliques ont leur place au MUSEE DES CHASSEURS A PIED où ils seront précieusement conservés.

La Rédaction.

ECHOS D'EPPEGEM

Lors de la "Journée des Chasseurs" du 6 septembre 1981 à PONT-BRULÉ et EPPEGEM, l'Administration Communale de ZEMST, nouvelle entité qui englobe la Commune d'EPPEGEM nous fit l'honneur de recevoir les participants dans les locaux de l'Ecole Communale afin d'y prendre tous ensemble le verre de l'amitié. Au cours de cette sympathique réception, Monsieur Emile HENRY, échevin des Finances, accompagné de Madame COORENS, échevin de la Santé Publique et de la Famille, représentant tous deux Monsieur Lucien HARMEGNIES, Bourgmestre de la Ville de CHARLEROI, tint à remercier nos hôtes dans les deux langues nationales.

— Il le fit de la façon suivante:

" Au nom de notre Bourgmestre Lucien HARMEGNIES, qui fut lui aussi soldat au 2me Chasseurs à Pied, au nom de notre Ville et de ma collègue l'Echevin COORENS, je veux, comme chaque année, témoigner notre reconnaissance à la commune de ZEMST-EPPEGEM, à ses Echevins, représentant Monsieur le Bourgmestre, et à ses Conseillers communaux.

Notre reconnaissance va aussi aux présidents et aux membres des associations d'anciens combattants qui, par leur nombreuse présence, traduisent une confiance et une foi fraternelles renouvelées.

Les mêmes sentiments de gratitude s'adressent aux anciens officiers, sous-officiers et soldats et aux actuels officiers, sous-officiers et soldats du 2me Chasseurs à Pied qui, ensemble ont honoré nos héros à la fois si simplement et si solennellement.

Mais ici et en ce moment, je veux exprimer un souhait immédiat : que, pour nous tous et pour quelques instants seulement, le cours changeant et tumultueux du temps et de la pensée puisse s'arrêter:

— Pour dégager, en toute clarté, la signification de la mort de nos héros.

— Pour reprendre et défendre avec ardeur et passion l'idéal

qui a conduit leurs âmes au sacrifice suprême.

— Pour construire dans un enthousiasme renaissant une fraternité renforcée par la signification de leur mort.

— Pour que, à sang-froid, avec une détermination active, une stratégie soit mise au point afin de réduire au silence les cris de sorcières qui - comme dans Shakespeare - accompagnent le travail de destruction de notre unité.

Je sais que tout cela n'ira pas sans peine.

Mais pourquoi, en ce jour solennel, ne jetterions-nous pas un regard vers ce passé glorieux et ne prendrions-nous pas une ferme décision que je n'ai pas besoin de traduire en paroles :

Pour arriver à cette conclusion, nous n'avons eu besoin que de quelques instants.

Que chacun de nous se sente rajeuni et fortifié devant le cours futur que prendront le temps et les pensées qu'il entraîne.

— In de naam van onze burgmeester Lucien HARMEGNIES, die ook soldaat is geweest in het tweede Jagers te Voet, in de naam van onze stad en van mijn collega schepene Juffrouw COORENS, wil ik, als ieder jaar, onze dank betuigen aan de gemeente ZEMST-EPPEGEM, aan haar scepenen en gemeenteraadsleden.

Onze dank wil ik ook betuigen aan de voorzitters en leden van de oudstrijdersbonden, die door hun talrijke aanwezigheid hernieuwde broedertrouw verwezenlijken.

Onze dank ook aan de gewezen en huidige officiers, onder-officiers en soldaten van het tweede Jagers te Voet, die zo eenvoudig en zo plechtig onze gesneuvelden vereerd hebben.

Hier en vandaag wil ik ook iets meer wensen: dat voor ons allen en voor een paar ogenblikken alleen, de wisselende loop der jaren en gedachten zou blijven staan

— Om in alle klaarheid te kunnen zien, wat de dood van onze gesneuvelden betekende.

- Om met vurige hartstocht hetzelfde ideaal te verdedigen, dat hun zielen tot zelfopoffering leidde.
- Om met frisse geestdrift een nieuwe broederschap optebouwen, die door de betekenis van hun dood versterkt zou worden.
- Om met koelbloedige, onvermoeibare vastberadenheid een einde te maken aan de alledaagse feeksenkreten, die het vernielingwerk van onze eenheid begeleiden.

Ik weet best dat alles niet zonder moeite zal gaan.

Waarom, op die plechtige dag, zouden we niet naar het roemrijke verleden kijken en een vaste beslissing treffen, die ik in woorden niet hoef te zetten.

Daarvoor hadden wij maar een paar ogenblikken nodig.

Nu voelt zich iedereen verjongd en versterkt vóór de toekomstige loop der jaren en gedachten.

Emile HENRY.

COMITE DE DEFENSE DU 2 Ch

En 1959, en l'absence du Chef de Corps et du Commandant en Second, tous deux en réunion à l'échelon supérieur, les Officiers de l'Etat-Major du 2 Ch, restés en garnison, furent mis au courant de nombreux bruits qui circulaient dans la région d'une suppression très prochaine du 2me Régiment de Chasseurs à Pied en tant qu'unité d'active...

Un peu pris de panique devant ces bruits qui se faisaient insistants, le Major DEBURGES, Officier S3 et le Commandant BOURG, Officier S1, partirent "en croisade" en ville pour y rechercher des appuis en faveur du Régiment.

Le Bourgmestre étant absent également, ils confièrent leurs craintes à des échevins, des conseillers communaux, des commerçants, à toutes sortes de personnalités rencontrées au hasard de leur promenade...

Un peu découragés, ils échouèrent dans un établissement, très connu de la ville, dirigé par Monsieur Henry MASSY, Président du Comité du Carnaval, membre de l'Association des Commerçants de Charleroi et grand ami du Régiment, à qui ils firent part de leurs craintes.

Avec son allant habituel, leur interlocuteur leur déclara immédiatement: "Ne vous faites donc pas ! Nous allons réunir un Comité de Défense et nous allons le sauver, votre 2 Ch".

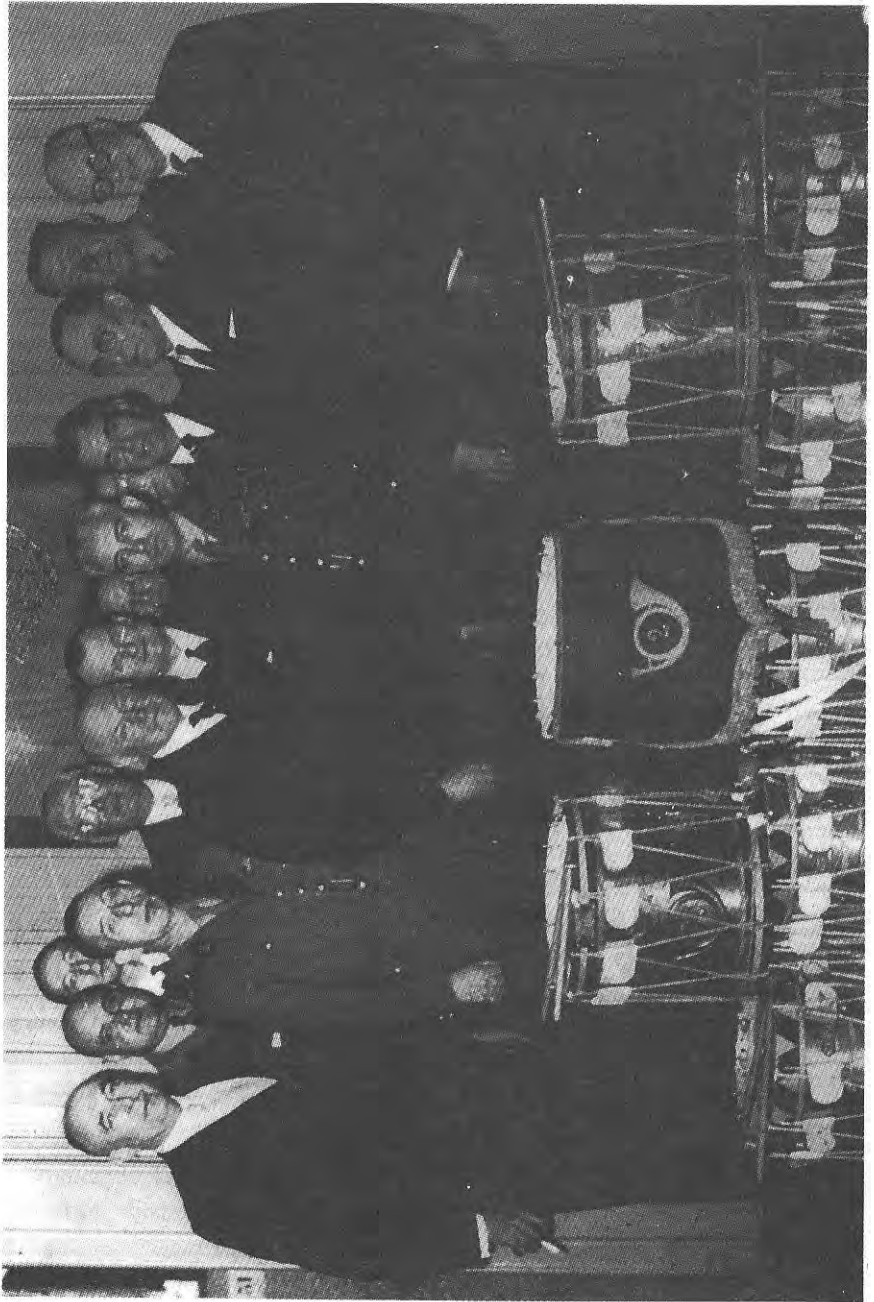
——— En quelques jours ce Comité fut créé et nous sommes heureux de vous le présenter lors de sa première réunion au Mess des Officiers: (de gauche à droite sur la photo):

1. Monsieur Léo DUFOUR, échevin des Travaux, 2. Le Major DUBOIS, Commandant en Second, 3. Monsieur André BOLAND, Président de l'Association des Commerçants, 4. Le Colonel V. PLEINEVAUX, ancien Chef de Corps, 5. Monsieur Marcel EVRARD, Directeur de la Nouvelle Gazette, 6. Le Colonel Hre Roland DEPREZ, Président Fraternelle 1er et 4me Chasseurs, 7. Monsieur Henry MASSY, Président du Comité du Carnaval, 8. Le Commandant J. BOURG, Officier S1, 9. Le Lieutenant-Colonel P. CORNEZ, Chef de Corps, 10. Le Chanoine STEVAUX, Doyen de la Ville, 11. Le Colonel P. BASTIN, ancien Chef de Corps, 12. Monsieur Octave PINKERS, Bourgmestre, 13. Le Major DEBURGES, Officier S3, 14. Monsieur O. MALTER, Président de la Fraternelle 14-18 des 2me et 5me Chasseurs à Pied.

——— Personnellement, je n'ai été mêlé à aucune intervention officielle. Je crois que la formation de ce Comité a été principalement une affaire sentimentale. Il fallait que quelque chose bouge à CHARLEROI. Par contre, je suis certain que les principales personnalités de ce Comité sont, d'une façon ou d'une autre et chacune dans sa sphère propre, intervenue auprès des autorités supérieures.

——— Le principal, somme toute, c'est que le 2me Régiment de Chasseurs à Pied n'a pas été supprimé, mais on avait eu terriblement chaud.....

BOURG Jean



AU 5^{me} CHASSEURS

De Monsieur Georges MAROYE, domicilié rue Général de Gaule 242 à COURCELLES, nous avons reçu le texte suivant :

" C'est avec intérêt et plaisir que j'ai trouvé dans notre bulletin de janvier l'Historique condensé du 5^{me} Chasseurs. En effet, comme vous dites, le texte était un peu froid dans sa rigueur.

Comme milicien de la classe 35, les mobilisations de 38 et 39 ont fait que je me suis trouvé au 5^{me} Chasseurs à Pied. Je dois dire que ce régiment n'était pas un inconnu pour moi.

En 1931 paraissait un livre d'Albéric de FRAIPONT; ce livre intitulé "Ce n'est qu'un bout de sol" retraçait l'histoire d'un peloton de Chasseurs à Pied de la 6^{me} Compagnie du 5^{me} Chasseurs. Ce livre est un véritable hommage aux Chasseurs. Il était dédié par l'auteur à :

- Tous nos Chasseurs qui s'offrirent délibérément à la mort;
- A TRESIGNIES, le caporal héroïque de PONT-BRULÉ;
- Au Colonel RADEMAKERS tué à DIXMUDE avec neuf cents des siens;
- A GALICHET, le patrouilleur dont le cri "en avant" fut brisé par la mort;
- A GINION, tué à la tête de son bataillon;
- A ceux qui ont porté la peine de vivre après avoir tué;
- Aux cent vingt et une citations de mes patrouilleurs encore vivants.

Albéric de FRAIPONT, dans son livre, sous le nom de SINVAL, raconte ce que fut sa guerre. A la formation des patrouilleurs régimentaires, il fut désigné comme chef et prit comme adjoint Armand FRERE. Son groupe se composait de sept Wallons et une trentaine de Flamands.

- L'histoire du caporal TRESIGNIES est connue de tout Chasseur digne de ce nom et nous n'y reviendrons pas, sauf pour saluer sa mémoire en passant.

— Dans le remarquable ouvrage "Nos Héros", paru en 1920, nous trouvons : GINION Hector, Major, est tombé héroïquement lors de la grande offensive à MOORSLEDE le 4 octobre 1918, en se portant à la tête de son bataillon à l'assaut du ZILVERBERG défendu par des forces allemandes supérieures.

GALICHET Pierre, volontaire de guerre, Officier patrouilleur émérite, réussit de brillants raids; il tomba héroïquement au cours de l'un de ceux-ci, dans la nuit du 15 au 16 août 1918 à SAINT GEORGES-lez-NIEUPOORT, sur l'YSER.

Le Colonel Maximilien RADEMAKERS, se distingua par sa bravoure à la bataille de HAELEN le 12 août 1914, tomba au Champ d'Honneur en défendant la tête de pont, au Nord de DIXMUDE, le 12 juin 1915.

Albéric de FRAIPONT, mort depuis, fut je pense un des Présidents de l'U.F.A.C.. La revue "Le Vétéran" n° 4 de décembre 1981, cite parmi ceux qui furent les pionniers de la ligue des Vétéranes du Roi Léopold III; Albéric de FRAIPONT " as des as " des patrouilleurs 14-18, à la Croix de Guerre ornée de 12 palmes.

— Le livre "Saluez" du Commandant JACOBY, paru en 1936, nous conte aussi la vie du Major SABBE du 1er Chasseurs à Pied en garnison à CHARLEROI en 1914, tué à LANDEGHEM le 23 octobre 1918.

— Rejoignant le récit de l'Adjudant de lère Classe Maurice BARBIER, parmi les notes de mon village, je trouve: Soldat STAQUET Armand, 1er Chasseurs à Pied, blessé mortellement en défendant, la nuit du 4 au 5 août 1914, la première attaque ennemie dirigée sur le fort de BONCELLES(LIEGE). Il était né le 8 juin 1893 à STAMAND-lez-FLEURUS.

Sous-Lieutenant Julien LAURENT, 1er Chasseurs à Pied, tué par une torpille aérienne le 15 mai 1916 à DIXMUDE (Boyau de la mort). Titulaire de la Croix de Guerre, de la Médaille de Liège et Chevalier de l'Ordre de Léopold avec palmes.

Nous ne devons pas laisser sombrer dans l'oubli le nom de nos morts.

— Je me souviens encore des 11 novembre de mon enfance où, en compagnie des élèves de mon école, nous assistions à cette cérémonie. (1).

Combien émouvant était l'Appel des Morts et ces quelques mots : "Mort au Champ d'Honneur".

Il est des noms qui, de ce temps là sont restés dans ma mémoire.

Le 26 mai 1940, tombait à ROLLEGHEM CAPPELLE, Vital MORDANT du 5me Chasseurs; c'était un ami, il est enterré dans le cimetière de ROUX. C'est en vain que j'ai cherché son nom sur les plaques commémoratives des morts de la commune. Il y a seulement trois ou quatre ans que j'ai découvert sa tombe et encore c'est à la photo que j'ai trouvé l'emplacement.

— Référence au titre "L'Evènement" paru en page 22 du numéro 34 du "Cor de Chasse", bulletin de notre Amicale: le livre du Commandant JACOBY "Garde à vous" paru en 1935, consacre dix pages au Lieutenant Edmond, Joseph, Ghislain REMY, du 2me Chasseurs à Pied, tué au Camp de Beverloo le 18 juillet 1930, au cours d'un exercice de lancement de grenades. Le Commandant JACOBY écrit textuellement sur le Lieutenant REMY :

" son nom est digne de ses prédécesseurs, les Lieutenants ANGE, CLOOTEN, DUYCK, GILSON, SEGHERS, VAAST, STOUTHUYSEN, dont les exploits et l'ultime sacrifice sont inscrits en lettres de sang dans les plis du Drapeau à jamais glorieux du 2me Régiment de Chasseurs à Pied ".

CHASSEUR UN JOUR.....CHASSEUR TOUJOURS...

(sè) Georges MAROYE
rue Général de Gaulle 242
6180 COURCELLES

▶▶ **N.D.L.R.** (1) Cela nous change beaucoup de la prose de Eric DEFOORT dans la revue KNACK -(voir "Cor de Chasse" n° 38, page 35).

Merci, Monsieur Georges MAROYE, pour l'importance que vous accordez au culte du souvenir de ceux qui ont tout donné pour la Patrie. _____

— J'espère que nos jeunes Chasseurs, qui liront votre texte, comprendront et retiendront cette magnifique leçon de civisme. —

Le Rédacteur en Chef.

Photocopie du billet griffonné par
Trésignies le 26.8.1914 quelques instants
avant sa partie à la mort

Trésignies Léon Jules
Joseph né à
Bryles (Prabancq)
le 26 mars 1886
dernière domicile Dorot
époux de Verniers
Colleur

26/8 1914

L'original se trouve au Musée Royal de
l'Armée à BRUXELLES. En 1974, le 2^{me} Chasseurs
en a obtenu la garde pour quelques jours, à
l'occasion du 60^{me} anniversaire de l'acte de
Trésignies. Cette précieuse relique fut expo-
sée à la caserne Trésignies lors de l'Exposi-
tion Philatélique présentant le timbre-poste
émis en l'honneur de notre Héros.

— NOTRE PELELINAGE

ANNUEL —

PONT-BRULE

EPPEGEM

Nous avons le grand plaisir de faire savoir à nos membres, à leurs parents et amis, ainsi qu'à nos nombreux sympathisants et amis des Chasseurs à Pied, que le pèlerinage traditionnel à PONT-BRULE et EP-PEGEM : "LA JOURNEE DES CHASSEURS A PIED" aura lieu cette année le

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE.

— Nous espérons que seront nombreux ceux qui se déplaceront vers cette belle région du Brabant flamand où nous attendent nos amis de ZEMST, EPPEGEM et PONT-BRULE.

— Tous ensemble nous rendrons hommage à nos anciens qui ont tout donné pour la Belgique et nous renouerons les liens d'amitié qui unissent la population de notre région avec celle qui nous accueillera à cette occasion. —

C'est avec beaucoup de plaisir que nous reverrons le glorieux Drapeau du 2me Régiment de Chasseurs à Pied qui, entouré des Jeunes Chasseurs, venus de SIEGEN, représentera dignement les Drapeaux de TOUS les glorieux Régiments de Chasseurs à Pied.

PROGRAMME DETAILLE DE LA JOURNEE :

10.00h : PONT-BRULE :

- Messe et cérémonie d'hommage au Caporal TRESIGNIES, organisées par l'Amicale et le Régiment. Dépôts de fleurs sur la tombe du héros et au Mémorial.

11.00h : EPPEGEM :

- Messe en hommage à tous les Chasseurs de 14-18, organisée par la Section d'EPPEGEM de la Fédération Nationale des Combattants de Belgique.
- Cette Messe sera suivie, vers 11.45h, d'un dépôt de fleurs au monument aux Morts de la Commune. Seront présents : la délégation de la Fédération Nationale des Combattants de Belgique, Section de CHARLEROI et les participants revenus de PONT-BRULE, les organisateurs et la population d'EPPEGEM.

12.00h : EPPEGEM :

- Rassemblement général et départ en cortège vers le Cimetière Militaire d'EPPEGEM où aura lieu la cérémonie d'hommage à tous ceux qui y reposent. Cette cérémonie est organisée conjointement par les Sections d'EPPEGEM et de CHARIEROI de la F.N.C. et par l'Amicale Nationale des Chasseurs .

12.30h : EPPEGEM :

- Dépôt de fleurs, par l'Amicale, au Mémorial du Roi ALBERT. Ensuite réception par les autorités communales de ZEMST.

13.15h : EPPEGEM :

- BANQUET FRATERNEL réunissant tous les participants désireux et la délégation du 2me Régiment de Chasseurs à Pied venue de SIEGEN. _____

► DEPLACEMENT : - Les participants, et surtout les habitués, peuvent évidemment se déplacer par leurs propres moyens.

RENDEZ-VOUS à PONT-BRULE à 09.45h ou
à EPPEGEM à 10.45h.

—► Pour tous ceux qui le désirent, un car partira de CHARLEROI à 08.00h précises - RENDEZ-VOUS pour 07.50h devant le MUSEE DES CHASSEURS A PIED, avenue Général Michel à CHARLEROI. (Possibilité de parking dans la cour de la Caserne Trésignies).

Le prix du voyage (Aller et Retour) est fixé à 200,- (deux cents) francs par personne. Le RETOUR aura lieu AVANT 20.00h.

► BANQUET FRATERNEL : - le Menu, toujours très copieux et très soigné, est composé comme suit : - Hors d'oeuvre varié avec crevettes - Potage - Rôtis de porc et de boeuf, croquettes, couronne de légumes - Pâtisserie - Café. ←

le Prix du repas est fixé à 450,- (quatre cent cinquante) francs par personne, TVA et Service compris, mais boissons NON comprises.

EN RESUME :

— le voyage (aller et retour) :	200,-frs
— participation au BANQUET :	450,-frs
	<u>soit au total : 650,-frs</u>

pour ceux qui se déplaceront en car et 450,- frs pour ceux qui se déplaceront par leurs propres moyens.

————— Vous trouverez dans ce Bulletin un BON DE RESERVATION que nous demandons aux désireux de bien vouloir renvoyer, dûment complété, daté et signé, pour le 23 AOUT 82 AU PLUS TARD, au Secrétariat : Monsieur Léon LEMAIRE, rue de l'Alouette 33, 6000 CHARLEROI.

LE PAIEMENT des participations doit se faire pour la même date au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval 100 à 6071 CHATELET. Eviter le plus possible les paiements sur place !!! MERCI !!

————— Nous espérons que , cette année encore, nos membres et nos sympathisants seront très nombreux à participer à cette belle journée du SOUVENIR, au milieu de nos amis de PONT-BRULE, d'EPPEGEM et de ZEMST qui nous attendent avec leur sincère amitié.

..votre..

MUSEE

venez-donc le visiter!

(à découper ici)

PONT-BRULE

BON DE RESERVATION

EPPEGEM

(à renvoyer AVANT le 23 AOUT 1982 au Secrétariat : Mr Léon LEMAIRE, rue de l'Alouette, 33
6000 CHARLEROI)

NOM et prénom :

Adresse complète :

J'ASSISTERAI au pèlerinage à PONT-BRULE et EPPEGEM le DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 1982

(1) < Je me déplacerai par mes propres moyens.

Je demande la réservation de places dans le car au départ de CHARLEROI.

Veillez me réserver.....places au BANQUET FRATERNEL qui aura lieu à EPPEGEM.

Je verse, ce jour, au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval, 100-CHATELET

{2}X 200,- =.....frs pour le voyage en car;

.....X 450,- =.....frs pour participation au BANQUET.

soit un total de :.....francs.

(1) supprimer la mention inutile. (2) à supprimer éventuellement.

.....(signature)

N.B. Voir au VERSO le rappel des instructions concernant ce Bulletin de Réservation.

Ce BULLETIN DE RESERVATION est à renvoyer dûment rempli et signé à l'adresse suivante:

Monsieur Léon LEMAIRE
Secrétariat A.N.C.A.P.
rue de l'Alouette, 33
6000 CHARLEROI

AU PLUS TARD pour le 23 AOUT 1982.

Le PAIEMENT des participations (Car + Banquet ou Banquet seul) doit absolument se faire au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. , rue de Loverval 100 - 6071 CHATELET également AVANT le 23 AOUT 1982.

— Le trésorier demande que soient évités, le plus possible, les paiements sur place, Merci !!
(sauf, évidemment, en cas de force majeure...)

NOUS ESPERONS UNE PARTICIPATION MASSIVE A CETTE "JOURNEE DES CHASSEURS 1982"

LE DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

Nous vous rappelons ci-après les montants des participations :

— Voyage en car (aller et retour) CHARLEROI - PONT-BRULE - EPEGEM:
200,- (deux cents) francs, par personne.

— BANQUET FRATERNEL - TVA et service compris, boissons NON comprises:
450,- (quatre cent cinquante) francs, par personne.



----- (à découper ici) -----

ASSEMBLEE GENERALE 82.

Dans notre numéro 38 d'avril dernier nous avons donné avec détails le compte-rendu du Banquet Fraternel qui, le 13 mars avait suivi notre Assemblée Générale. Comme nous vous l'annoncions in fine de la page 31, nous vous donnons ci-après le compte-rendu de l'Assemblée Générale proprement dite :

— Une bonne cinquantaine de membres, plus une forte délégation du 2me Chasseurs, sont présents dans la salle quand le Président Robert COLIN ouvre la séance vers 11.00h. Il présente les excuses qui lui ont été envoyées par le Général MATERNE, le Colonel PLEINEVAUX et Monsieur WALDMAN, retenus par d'autres engagements ou pour raison de santé.

Il donne lecture de la liste des membres disparus depuis la dernière Assemblée Générale et invite l'assistance à observer quelques instants de recueillement .

Au bureau, le Président est entouré du Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL, commandant le 2 Ch, de Monsieur Léon LEMAIRE, secrétaire, de Monsieur Arsène JUGNON, trésorier et de Monsieur Jean BOURG, rédacteur du Bulletin.

— Après la minute de recueillement, Monsieur COLIN remercie, de leur présence, les anciens Chefs de Corps et les membres qui ont bien voulu se déplacer à l'occasion de cette Assemblée. Il adresse ses vifs remerciements à ses collaborateurs au Conseil d'Administration. Il donne ensuite la parole au trésorier qui présente une excellente situation financière tenue avec beaucoup de soin. Monsieur LEMAIGRE, en son nom et au nom de Monsieur DEVAL, tous deux vérificateurs pour l'année écoulée, félicite chaudement le trésorier pour sa parfaite gestion. Messieurs SCORRY et GILBERT sont nommés vérificateurs pour l'exercice en cours. L'Assemblée donne ensuite décharge au Conseil d'Administration pour l'exercice passé.

— La question de la cotisation annuelle des membres effectifs est posée : doit-on l'augmenter ??

Monsieur MARTIN, vu la situation actuelle, propose de maintenir le taux actuel mais de donner la faculté au Conseil de ~~rev~~ la question dans six mois. Monsieur BOURG propose également de maintenir le taux actuel de 150,-frs mais de demander à ceux qui peuvent le faire de marquer leur appui au Musée et au Bulletin en majorant leur versement suivant leur désir. Les membres du bureau se rallient à cette proposition qui sera communiquée à tous les membres effectifs et même aux membres sympathisants. _____

Le secrétaire fait son rapport et donne avec beaucoup de détails la liste des activités de l'Amicale depuis mars 1981. _____

_____ Le Président reprend la parole pour donner quelques renseignements sur les projets pour 82-83 : "Journée des Chasseurs" à PONT-BRULÉ et EPPEGEM : le dimanche 5 septembre 1982; Fastes du 2me Régiment de Chasseurs à Pied à SIEGEN : les 17 et 18 juin 1982.

_____ Il en arrive à un des grands problèmes qui intéresse au plus haut point notre Association: le MUSÉE des CHASSEURS; le Président donne connaissance des documents suivants :

- procès-verbal de la réunion du Collège échevinal en date du 21 janvier 82, concernant les travaux à exécuter dans les locaux du porche d'entrée de la caserne Trésignies pour y installer le Musée;
- lettre de Monsieur l'échevin DEMACQ confirmant que le projet est retenu et que sa réalisation suit son cours. Les architectes, Messieurs COSYN et HAYOT des Services Techniques des Travaux de la Ville sont en possession des documents.

_____ On espère une première dépense pour juin ou juillet 1982. _____

Une très bonne nouvelle : la Commission Royale des Monuments et des Sites vient de répondre favorablement à une demande de la Ville de Charleroi, c'est-à-dire le transfert à Charleroi du bas-relief à la mémoire du Caporal Trésignies se trouvant actuellement sur le mur d'enceinte de la caserne du Petit-Château à Bruxelles. Ce bas-relief (4,50 m sur 4 m) sera fixé sur le mur extérieur du Musée, à droite de la porte d'entrée.

— Le Président signale que notre membre, le Colonel BEM e.r. GENDARME a pris contact avec le Conservateur en Chef du Musée Royal de l'Armée en vue d'obtenir, même en prêt, des armes pour notre Musée. La réponse négative est arrivée au Secrétariat après l'Assemblée. C'est dommage !!

— Monsieur BOURG propose que l'affaire de la vitrine aux souvenirs du 1er Chasseurs 14-18 soit définitivement close puisque les responsables d'une Fraternelle des 1er, 4me, 7me et 10me Chasseurs à Pied d'après 1919 ont décidé de créer, à Mons, un musée dont la base sera constituée par les souvenirs laissés par les anciens de 1914-1918.

— Il demande à tous de faire la recherche et la récolte des souvenirs et des reliques surtout auprès des anciens ou des familles des anciens et sollicite aussi la collaboration de tous les membres à la Rédaction du "Cor de Chasse".

— Le Président reprend la parole pour annoncer la parution de l'Annuaire des Membres de l'Amicale et il remet un exemplaire à Monsieur Hubert JOIRIS qui en a été le promoteur. Il remercie le Colonel AEM e.r. JORIS pour le travail accompli qui a rendu possible la parution de l'Annuaire et l'invite à donner à l'assistance quelques mots d'explication (voir page 6 du numéro 38 du "Cor de Chasse").

— Avant de lever la séance, notre Président COLIN remercie chaleureusement Monsieur COURTEVILLE, membre de l'Amicale depuis sa création et secrétaire de la Section de GILLY de la F.N.C., pour le magnifique cadeau qu'il vient de faire au Musée: en effet Monsieur COURTEVILLE a offert une de ses réalisations, un tableau représentant le badge du 2 Ch monté sur clous et épingles et réalisé en fils de soie. Bravo, Mr COURTEVILLE et merci !

La séance prend fin à 12.10h.

* * * *

→ Nous, rappelons à nos amis PHILATELISTES qu'ils sont cordialement invités à prendre contact avec notre spécialiste: Richard DETHIER, rue des Monts 80 à 6001 MARCINELLE.

Tél.: 071-36 58 02.

POUR LE MUSEE

....nous avons reçu.....

(suite)

- de Monsieur Michel ENGELS, de Wangingies;
- une tenue complète.
- du Lieutenant-Colonel CHASSEUR;
- deux photos du 1 Ch au Camp de Beverloo en 1912.
- de Monsieur Jean FECHEROLLE, de Charleroi;
- photos du 8 Ch durant la Mob. 38-39;
- divers documents.
- de Monsieur Richard DETHIER, Marcinelle;
- une photo du Commandant CHARLIER;
- un insigne d'avant 40.
- de Monsieur Lucien LOUDECHE, Bruxelles
- un porte-monnaie Yser 1916.
- de Monsieur Albert ALIATES, Châtelet;
- une toile de tente américaine;
- deux paires de guêtrons toile;
- un morceau de gilet de sauvetage US;
- une gourde.
- du Lieutenant-Colonel e.r. G. MARTIN;
- un carnet de notes du 1 Ch (14-18)
- de Monsieur Charles FRANCO;
- des cartes postales anciennes.
- de Monsieur Camil RIQUET;
- une gamelle.

- de Mademoiselle DESCAMPS, de Thirimont;
 - photos et documents personnels du Général DESCAMPS - sa serviette en cuir - son cachet (V.D.) - des bagues fabriquées au front en 14-18 - le livre "Nos Héros".
- de l'Adjudant e.r. Marcel ETIENNE;
 - un képi - des gants blancs - une chemise kaki et une chemise blanche - un pantalon de service-dress - 3 vestes de battle-dress - une paire de bottines neuves - deux cravates et une jugulaire argentée.
- de Monsieur Georges HERRARD, Couillet
 - photos des Fastes du 2 Ch.
- de Madame COPPIN:
 - documents divers et un livre souvenirs d'un 2 Ch.
- de Monsieur DORCKENS;
 - des livres.
- de Monsieur Robert COLIN;
 - texte d'un discours du Roi ALBERT en 1915.
- du Lieutenant-Colonel BEM Paul TANCRE;
 - deux ceinturons de cuir avec baudrier
 - un ceinturon de soie.
- de Monsieur Jean BOURG;
 - une ceinturon de soie.
- de Monsieur Paul DUMONT, de Louveigné;
 - une série de 24 photos prises en 1956 lors des opérations de sauvetage après la catastrophe du CAZIER - participation des Chasseurs du 2 Ch.

- du Major e.r. Gilbert HENRY, de Huy;
 - médailles (grand et petit modèles) frappées à l'Oflag TIA, à Prenzlau, à l'occasion du 21 juillet 1942 - médailles commémoratives des saisons ballantes (41 et 42) à l'Oflag TIA - médaille de la Balle du Roi 1942 -
 - "La Route" marche créée en 1944 à Prenzlau, par le Chef de Musique Jean REDOUTÉ;
 - médaille reçue à Compiègne en 1968 lors de la commémoration du 50me anniversaire de l'Armistice.
- de Monsieur Camille HANOTIAUX;
 - un certificat de la première communion qu'il fit au 2 Ch le 30 mai 1950.
- de Monsieur Franz DONCKERS de Jumet;
 - deux gamelles - deux gourdes - une capote - une trousse de couture - deux paires de chaussures - un capuchon de toile de tente - un Kit-Bag - un livre "Jusqu'à la mort" - des Bulletins périodiques.

(A SUIVRE)

VOTRE MUSEE A BESCIN DE VOUS !!!

Récoltez chez vous et autour de vous les souvenirs et les reliques des Chasseurs à Pied (PHOTOS - DOCUMENTS - LIVRES - OBJETS D'EQUIPEMENT, ETC..ETC.:).

M	E	R	C	I	A	T	O	U	S
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

LE

COURRIER

————— Monsieur Arthur MEUNIER -voir "Cor de Chasse" n°38, page 39- nous écrit le 5 mai la lettre suivante:

" Monsieur Bourg,

J'ai très bien reçu votre lettre du 23 avril en réponse à celle que je vous avais adressée afin d'obtenir des renseignements concernant le soldat Arthur DARDENNE faisant partie du 4^{me} Chasseurs à Pied et tué à la guerre de 14-18.

Je n'ai pas de difficultés de recherches à ce sujet et je vous suis très reconnaissants pour celles que vous avez effectuées afin de me donner satisfaction.

Un grand merci pour la communication que vous avez fait insérer dans "Le Cor de Chasse". Peut-être qu'un jour j'aurai le plaisir de recevoir des nouvelles.

Comme vous me le conseillez, je viens d'adresser une lettre au Service Historique de l'Armée.

En vous réitérant mes remerciements, je vous adresse, Monsieur Bourg, mes salutations très distinguées.

(sé) MEUNIER A.

N.B. Ayant accompli mon service militaire à Vilvorde en 1930, j'ai participé à plusieurs reprises avec mon unité aux cérémonies en l'honneur du Caporal Trésignies à Pont-Brulé. Ancien combattant de 40-45, détaché à la 2^{me} Division de Cavalerie Motorisée, je fais partie de la Section des Combattants et des Anciens du Roi Albert. Néanmoins, en tant que membre sympathisant, je souscris un abonnement à votre Amicale. Je fais parvenir à Monsieur LEMAIRE mon Bulletin d'Adhésion ainsi qu'un virement de 150,-frs.



————— Lors de notre Assemblée Générale de mars dernier, nous avions adressé à Sa Majesté Le Roi Baudouin et à la Famille Royale le télégramme traditionnel d'hommage et de respect. Dès le 17 mars nous recevions la réponse suivante:

MAISON MILITAIRE DU ROI

Monsieur le Président,

Le Roi a été très sensible aux sentiments d'indéfectible attachement que vous Lui avez exprimés à l'occasion de l'assemblée générale de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied.

Sa Majesté me charge de l'honneur de vous transmettre, ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, Ses sincères remerciements.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Lieutenant général BLONDIAU,
 Chef de la Maison Militaire du Roi.
 (sé) BLONDIAU



———— Nous avons le même jour envoyé un télégramme de sympathie à notre Vice-Président Robert DECKERS, toujours retenu chez lui par la maladie. Madame DECKERS a eu la grande gentillesse de nous envoyer ce petit mot:

Le 14 mars 1982

Cher Monsieur Colin,

A vous et à tous ceux qui ont eu une pensée amicale et fidèle pour Robert, j'adresse en son nom et au mien notre plus cordial merci.

L'Assemblée Générale et le banquet qui réunissaient les amis Chasseurs étaient une fête et de se voir ainsi associé l'a beaucoup touché.

Merci encore,
 (sé) Deckers.



———— Dans notre numéro 34 (page 33), nous avons publié un avis de recherche qui nous avait été transmis par Mr PACOT Raymond de NAMUR. Notre correspondant, ayant obtenu satisfaction, nous l'a fait savoir et nous a remercié en deux charmantes lettres. En même temps il nous a fait parvenir un nouveau Bulletin de renseignements pour l'Annuaire et un don pour le Musée.



———— Nous avons reçu de Monsieur Marcel François MASSIN,
collaborateur à notre Bulletin, le petit mot suivant:

Ce 21 avril 1982

Cher Monsieur BOURG,

Félicitations sincères pour votre Bulletin d'avril.
Mise en page soignée et présentation impeccable d'un long poème
auquel je tiens beaucoup.

Espérons qu'il aura ranimé quelques bons souvenirs
chez les anciens.

A toutes fins utiles, je serai absent en mai et juin,
mais si vous avez besoin de moi le courrier suit.

Cordialement merci

(sé) MASSIN



Agenda

———— RETENEZ BIEN LA DATE DU DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 82
JOURNEE DES CHASSEURS A PIED - PONT-BRULE et EPEGEM

(Voir en page 20 de ce numéro !!!!)

———— Nous annonçons à nos fidèles lecteurs que
NOTRE PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE, SUIVIE DU
BANQUET FRATERNEL AURA LIEU LE SAMEDI 19 MARS 1983 à
l'Université du Travail de CHARLEROI.

———— ENCORE UNE DATE & RETENIR.

— DIVERS —

Lors de l'Assemblée Générale du 13 mars 1982, il a été
décidé de ne pas augmenter la cotisation actuellement. Elle
reste donc fixée à 150,-frs. Mais il a aussi été décidé d'in-
viter nos membres à majorer cette cotisation dans la mesure de
leurs moyens. Les majorations serviront à l'amélioration de
notre Bulletin et de votre Musée..... MERCI !!!

NOUVELLES BREVES

DU

5 Fus.

— Le samedi 5 juin 1982, la Fraternelle du 5^{me} Bataillon de Fusiliers s'est rendue en délégation au "Musée de la Bataille des Ardennes" à STOUVONT-LA-GLEIZE pour y remettre un mannequin équipé et armé représentant un soldat du 5^{me} Bn Fus de 1944, et à HENRI-CHAPELLE (Cimetière Militaire Américain) où a eu lieu la cérémonie annuelle d'hommage et où est inhumé un des leurs tué en 1944.

— C'est le 3 octobre 1982 qu'aura lieu à TOURNAI la Journée du 38^{me} anniversaire. Des contacts ont déjà été pris avec les autorités de la caserne St JEAN où pourra avoir lieu la messe (Chapelle disponible).

— Nous pouvons déjà annoncer à nos lecteurs que la Journée du 40^{me} anniversaire aura lieu à CHARLEROI en 1984. C'est Monsieur Jean BARTET, Président de la Régionale de CHARLEROI qui a accepté d'organiser avec ses amis de la région cette importante Journée. D'importantes cérémonies seront prévues à cette occasion

 DU 10 Fus.

— Le jeudi 20 mai dernier, s'est déroulée à CHARLEROI, la 38^{me} Assemblée Générale de la Fraternelle du 10^{me} Bataillon de Fusiliers. En même temps fut inauguré le drapeau de la Section Régionale de CHARLEROI. De nombreuses personnalités assistaient aux cérémonies organisées à cette occasion : messe à la Basilique, dépôts de fleurs au monument aux Morts de la Ville, réception à l'Hôtel de Ville et enfin banquet à Marcinel-le.

— Notre Amicale a bien l'intention de nouer avec cette Fraternelle les mêmes liens qui nous unissent à la Fraternelle du 5^{me} Bataillon de Fus et à celle du 12^{me} Bataillon de Fus REMAGEN. Nous en reparlerons lorsque nous donnerons l'historique du Bataillon qui fut formé à CASTEAU le 11 décembre 1944.

Nous prendrons bientôt contact avec Monsieur AUBRY, Commissaire de Police à FLEURUS, Président Régional.

CEUX QUI NOUS QUITTENT.

— Il y quelques semaines une correspondance du 2me Chasseurs nous avait informé de la récente promotion du Lieutenant-Colonel Hre Georges LEFEBVRE au grade de Commandeur de l'Ordre de Léopold avec Glaives en vermeil. Nous lui avions immédiatement envoyé de chaleureuses félicitations au nom de notre Amicale. Il était à ce moment hospitalisé à Ostende pour une fracture du col du fémur. C'est avec consternation que, le 10 mai nous apprenions son décès. Ses funérailles ont eu lieu à Charleroi le mercredi 12 mai. Une importante délégation de l'Amicale était présente à la Basilique St Christophe pour la messe. Notre ami Fernand FONTAINE y portait le drapeau de la Fraternelle des anciens combattants de 1914-1918 des 2me et 5me Régiments de Chasseurs à Pied, dont le défunt était un des derniers membres.

— Dans un prochain numéro nous évoquerons plus longuement le souvenir du Lieutenant-Colonel Hre LEFEBVRE.

— Nous avons, dans notre grande famille, à déplorer également le décès de nos camarades dont les noms suivent:

Monsieur Joseph CAMBIER, le 25 septembre 1981;

Monsieur Jean DUPONT -ancien administrateur- le 1er avril 82;

Monsieur Jules LIBERT, le 21 mars 1982- ancien 5me Bn Fus.

A toutes les familles de nos regrettés disparus, nous présentons nos condoléances émues et sincères.



La photo ci-contre
est le
symbole de la
douloureuse tragédie
du
BOIS du CAZIER à
MARCINELLE en 1956.
(voir Cor de Chasse
n° 37 page 32)

NOTRE ANNUAIRE.

Comme nous le signalons dans notre Bulletin n° 38, page 6, l'ANNUAIRE des MEMBRES DE L'AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED, Edition 1981, est sorti de presse et a été envoyé à tous les membres en règle de cotisation pour 1981 et 1982.

— Les membres qui n'avaient plus payé APRES 1980 et qui ont reçu un rappel, recevront leur exemplaire après versement de la cotisation 1982.

— L'envoi de l'Annuaire a provoqué de nombreux coups de téléphone et une nombreuse correspondance: en effet, de nombreux membres s'étonnent de ne pas trouver leur nom dans une partie de l'Annuaire ou de ne pas le trouver à sa place ou encore ne sont pas satisfaits des renseignements qui s'y trouvent : c'est tout simplement

— parce qu'ils n'étaient pas encore membre au 31 déc 1980;


— ou parce qu'ils n'ont pas rempli et renvoyé le Bulletin de Renseignements qui a paru deux fois dans le "Cor de Chasse": Page 5 du n° 23 et page 5 du n° 24.

— Pour tous ceux qui désirent DONNER, COMPLETER ou MODIFIER les renseignements qui les concernent, nous donnons encore une fois, dans ce numéro un BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS à compléter soigneusement et à renvoyer à l'adresse indiquée, c'est-à-dire : Mr Jean BOURG, rue Spinois, 144 bte 6 - 6000 CHARLEROI.

— Que tous ceux qui ne figurent pas dans l'Annuaire, édition 1981 ou qui ne sont pas satisfaits de ce qui s'y trouve, ne s'impatientent pas : le renvoi du Bulletin de Renseignements remettra tout en ordre pour une prochaine édition. —

— En attendant, et dans la mesure du possible, les errata et les addenda paraîtront régulièrement dans notre périodique " Le Cor de Chasse ". —

— Le début des errata et des addenda dans notre prochain numéro.

CI-CONTRE LE BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS 

----- (à découper ici) -----

BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS
(voir instructions au verso)

A.B. Si vous avez des remarques ou suggestions spéciales à formuler, un emplacement est à votre disposition au VER30.

NOM.....Prénoms.....
(en lettres capitales)

LIEU et DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE COMPLETE.....
(rue et numéro + numéro de boîte)

.....
(code postal et commune)

Eventuellement n° de téléphone.....

J'AI SERVI au(x) : (1)

EN QUALITE DE..... (2)

PROFESSION ACTUELLE..... (3)

DATE :
SIGNATURE :

LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»